

# Le PETIT BACHYNOIS

143 – Avril 2014

## VIE de la COMMUNE

- Le mardi 2 avril, dans le cadre de la semaine du développement durable, le Symideme, en collaboration avec la Communauté de Communes Pèvèle Carembault, mettait à disposition gracieusement le contenu d'un camion de terreau issu de la décomposition de vos déchets. En quelques heures, de nombreux habitants venus également des villages environnants ont emmené le précieux compost privant ainsi de nombreux bachynois...
- Le jeudi 3 avril, la Fondation de Pèvèle proposait une conférence illustrée de M Alain Mortreux sur deux siècles d'actes féodaux à Bachy (1500-1699). Parmi les 90 participants, nombreux étaient les bachynois curieux de l'histoire de leur village et espérant découvrir des actes où étaient mentionnés le nom de leurs ancêtres, ce qui fut d'ailleurs le cas. Ce fut aussi l'occasion à travers ces actes de découvrir les mœurs et coutumes de cette époque. De l'avis de tous, ce fut une soirée très intéressante.
- Le dimanche 6 avril, par une matinée ensoleillée, 64 habitants ont effectué l'un des trois parcours du cœur qui leur était proposé. A pied ou à vélo, à leur rythme .... toutes générations confondues, ils ont pu découvrir les chemins de notre belle campagne. Certains en ont profité pour collecter des déchets qui jalonnent encore trop souvent le bas-côté des routes. A l'issue de la promenade, sandwiches et boissons étaient offerts au foyer rural pour une pause conviviale.
- Le dimanche 13 avril, à l'initiative de l'association Festy-Bachy, le marché des créateurs s'est installé à la salle des fêtes. Lors de cette exposition-vente, 21 artistes présentaient leurs créations de décorations, bijoux, textiles, tableaux...De nombreux visiteurs ont pu faire leurs achats tout au long de la journée.
- Le jeudi 17 avril, trente-deux enfants de la garderie participaient à la chasse aux œufs organisée par Marise, Suzie, Alison et Marie. Déguisées pour l'occasion en fermière, elles avaient caché la cloche de Pâques que les enfants devaient rechercher. C'est Lou qui l'a découverte et qui gagna ainsi le gros œuf magique. Puis munis d'un petit panier, les enfants partirent à la recherche des œufs en chocolat parsemés sur la pelouse de l'école. Le butin récolté fut réparti équitablement entre tous.
- Le samedi 19 avril, l'association « Les rencontres Culturelles » et la municipalité proposaient un concert de Jazz à la salle des fêtes. Le groupe « Luna Gypsy » a enchanté son public de 70 personnes toutes ravies d'avoir passé un bon moment dans une ambiance musicale des rives de la Seine ou de la Marne, rumba, valse et mambo...

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

## Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 71 inscrits dont 14 non indemnisés (situation au 15 avril 2014).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de mars : 839 vacations
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en avril : 1196 .

## Nouvelles Brèves

❑ **IMPORTANT**, dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, un arrêté pris par le Préfet pour le département du Nord (article 84 du règlement sanitaire départemental) : **le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit**

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, présenté le 28 juillet 2010 suite à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, prévoit une communication adéquate sur le sujet du brûlage à l'air libre et une circulaire sur cette pratique.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont les gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant. La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, élagage, débroussaillage...) est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective des déchets (déchèterie et ramassage des verts hebdomadaires).

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler (article L. 541-21-1 du code de l'environnement).

**Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction qui peut être sanctionnée par une amende de 460 euros.**

➤ **Permanence annuelle du Service des Impôts** : Dans le cadre de la déclaration de revenus 2013, une permanence, destinée à aider les personnes qui souhaitent bénéficier de conseils, sera assurée par le Service des Impôts le jeudi 6 mai 2014 de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la Trésorerie de Templeuve, Château Baratte à Templeuve.

Comme chaque année, une urne est mise à votre disposition en mairie pour y déposer votre déclaration papier **(date limite de dépôt le 17 mai 2014 à 11h30).**

**Le service de déclaration en ligne** réalisé depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone sera disponible jusqu'à la date limite du mardi 10 juin minuit. [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Sans avoir à se déplacer et à tout moment de la journée, les usagers peuvent ainsi déclarer leur revenus et obtenir une estimation immédiate de l'impôt à la fin de la déclaration, la corriger à tout moment jusqu'à la fermeture du service en ligne mi-juillet.

Comme

➤ **Sécurité routière, baromètre mensuel mars 2014 du département du Nord** : 110 accidents corporels, 6 personnes décédées, 132 personnes blessées dont 55 hospitalisées. Le mois de mars compte 1 personne tuée en moins qu'en mars 2013. Le premier trimestre 2014 s'avère particulièrement meurtrier pour les piétons, avec 6 décès supplémentaires par rapport au premier trimestre 2013. Le Département du Nord enregistre encore une évolution en baisse significative autour de -10% de tous les indicateurs, ils baissent dans de moindres proportions au niveau national, à l'exception de l'indicateur « blessés hospitalisés » en légère augmentation (+12%).

## Dernière minute

➤ **Recensement militaire** : les garçons et les filles nés en avril, mai et juin 1998 sont invités à se présenter en mairie avec le livret de famille de leurs parents ainsi que leur carte d'identité avant le 30 juin 2014 pour se faire inscrire sur les listes de recensement militaire.

➤ **Une randonnée cyclo « La ronde du Printemps »** organisée par l'association « Club cyclo Marchiennois » traversera notre village le 18 mai 2014 venant de Mouchin en direction de Bourghelles selon l'itinéraire suivant : Hôtel, rues H Pottier, Salengro, Egalité, route de Wannehain.

➤ **Ouverture des inscriptions pour participer à la 17<sup>e</sup> édition des Portes ouvertes des ateliers d'artistes** qui se dérouleront les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 octobre 2014. Cette manifestation, ancrée dans le champ des arts plastiques, s'adresse à tous les artistes qu'ils soient amateurs, jeunes créateurs, professionnels ou confirmés, exposant seul ou en groupe dans le cadre d'un collectif d'artistes. Elle donne à ceux qui le souhaitent la possibilité d'ouvrir gratuitement leur atelier à la population désireuse de découvrir des artistes à proximité de chez eux. Toutes les disciplines ou formes d'expressions plastiques sont les bienvenues : peinture, sculpture, vidéo, multimédia, graphisme, dessin, calligraphie, gravure, bande dessinée... Inscriptions entre le 1er et le 31 mai 2014. Dépôt des candidatures sur le site [lenord.fr/poaa](http://lenord.fr/poaa).

Renseignements au 03 59 73 81 77 ou envoyer un mail à [poaa@cq59.fr](mailto:poaa@cq59.fr)

➤ **Nouveaux habitants, faites vous connaître en mairie** afin de participer à la réception d'accueil des nouveaux bachynois organisée le 24 mai 2014. En effet, la mairie ne dispose pas des coordonnées de tous les nouveaux arrivants, donc rapprochez-vous des services municipaux.

➤ **Fêtes de l'école**

- Spectacle musical des enfants des classes de grande section au CM2, salle des fêtes de Cysoing le 22 mai 2014 à partir de 18h,
- Le 28 juin, fête de l'école avec spectacle de tous les enfants et diverses animations. Les parents d'élèves ont besoin de vous pour l'organisation et le bon déroulement de la journée. Si vous souhaitez participer, vous pouvez donner vos disponibilités (vendredi 27 juin après 17h et/ ou le samedi 28 juin) ou vos remarques par mail: [bachy.kermesse2014@gmail.com](mailto:bachy.kermesse2014@gmail.com).

➤ **Portes ouvertes de l'atelier « Nuage de fée »**

Pour fêter sa première année d'existence et la création de la marque, les portes de l'atelier « Nuage de fée » seront ouvertes le 17 mai 2014 de 10h à 16h au 3 rue Henri Pottier à Bachy. Venez nombreux.

➤ **Désherbage des espaces publics avec des produits normés**

Le cimetière et le stade seront fermés durant 48 heures pour pratiquer un désherbage des allées. Une information sera affichée 24h au préalable.

➤ **Réseau des Médiathèques : « Fête de la nature » du 18 mai au 15 juin 2014**

Des animations gratuites pour toute la famille :

- Exposition de photos de Yann Arthus Bertrand à Bachy - Bourghelles - Wannehain.
- L'heure du conte pour les 3/8 ans « Dans le potager », mercredi 21 mai à 15h, médiathèque de Bachy
- Un atelier jeux pour jouer entre amis ou en famille et passer un moment convivial (mercredi 28 mai).

## **Au jardin en mai !**

Si le mois de mai n'est guère propice aux bourrasques, prenez garde aux « Saints de glace », aux gelées redoutables ! (11,12 et 13 mai)

Au potager, pensez à semer directement en place des légumes-racines comme les radis, betteraves, navet, carottes, mais aussi les salades, pois à grains ridés, épinards, haricots nains ou à rame... Plantez les pommes de terre tardives, céleris rave, poireaux, poirée. Plantez les plants de tomates, de courgettes et de concombres en les abritant du froid et du vent.

Au jardin d'agrément, désherbez et apportez un engrais aux pieds des haies, taillez les haies à croissance rapide comme le troène, terminez les plantations d'essences persistantes et de conifères livrés en motte.

Vous pouvez encore diviser les plantes vivaces à floraison tardive et les plantes à floraison de printemps juste après leur floraison (corbeille d'or ou d'argent). Semez directement en place des annuelles rustiques comme l'œillet d'inde, les immortelles, les cosmos. Plantez glaïeuls et autres bulbes

pour l'été et repiquez en jardinière les plantes sensibles aux gelées : géraniums, bégonias, pétunias, surfinias en ayant soin d'utiliser un terreau adapté et de bonne qualité...

Traitez le gazon contre les mousses avec de la cendre de bois. Scarifiez afin d'évacuer tous les déchets avant d'épandre un engrais à libération lente. Effectuez un désherbage sélectif si les mauvaises herbes ont envahi votre pelouse (pâquerettes, pissenlits, plantains).

Au bassin, surveillez l'eau pour intervenir dès l'apparition des premières algues filamenteuses qui se développent avec les premières chaleurs. Nettoyez le bassin en le débarrassant des plantes abimées par la saison hivernale et des feuilles mortes. Continuez de nourrir vos poissons en adaptant la quantité de nourriture à leurs besoins : tout doit disparaître en 5 minutes.

### Calendrier de mai 2014

27 avril	11h, Commémoration de la journée des déportés à Bourghelles
28 avril	Ramassage des encombrants (à déposer à partir du 27 au soir)
3 mai	10h, Assemblée Générale de l'association « Les bois sans soif » au foyer rural
4 mai	Marche du muguet organisé par Vivons-Bachy, départ 14h de la salle des fêtes
6 mai	17h30 à 19h30 dernière inscription pour l'ALSH au foyer rural
8 mai	10h : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 à Bachy
10 mai	Soirée de l'association « Danse Bachynoïse »
17 mai	19h 30 , Rock en Pévèle à la salle des fêtes par Festy-Bachy
17 et 18 mai	Tournoi de bourles à la bourloire
22 mai	18h, Spectacle musical de l'école à la salle des fêtes de Cysoing
23 mai	Fête des voisins
24 mai	18h réception des mamans, des nouveaux habitants et des médaillés du travail
25 mai	Elections Européennes (8h à 18h au foyer rural)
31 mai	9h séance d'inscriptions pour la braderie réservée aux bachynoïses au foyer rural
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin	Finale du tournoi de bourles à la bourloire
4 juin	Sortie à Plopsaland (La Panne). (Bellewaerde étant fermé les mercredi).

#### La pensée du mois

« Les jours sont peut-être égaux pour une horloge, mais pas pour un homme »

*Marcel Proust*